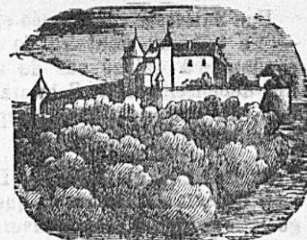




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9<sup>02</sup> 2<sup>30</sup> 9<sup>36</sup>. BULLE, dép. 5<sup>15</sup> 12<sup>25</sup> 6<sup>55</sup>.

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
 . . . 6 mois > 2 50  
 Etranger . . . 1 an > 9.—  
 . . . 6 mois > 5.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## Au Conseil National.

Justement indignés des crimes contre l'humanité commis par les Allemands en Belgique et dans les départements français envahis, où des milliers et des milliers de citoyens avaient été capturés et emmenés en Allemagne pour y être astreints au travail forcé, justement indignés, disons-nous, les gouvernements de Vaud, Neuchâtel et Genève demandaient au Conseil fédéral d'intervenir énergiquement auprès des autorités allemandes pour faire cesser ces déportations.

D'un autre côté, la population romande, par une pétition couverte de plus de cent cinquante mille signatures, présentait la même requête au Conseil fédéral.

L'autorité exécutive fédérale savait quel était son devoir dans la circonstance. Elle avait déjà fait des démarches auprès du gouvernement allemand pour qu'il mette fin à ce scandale des déportations. A Berlin, on lui a répondu en substance : « Mélez-vous de vos affaires ».

Le Conseil national, ou du moins la députation romande de ce Conseil, estimait que la démarche du Conseil fédéral était insuffisante pour l'honneur de la Suisse. Elle désirait que l'on donnât suite et à la pétition des trois gouvernements romands et à la pétition populaire, par une nouvelle et plus énergique protestation contre l'esclavage moderne auquel sont soumis les déportés belges et français.

Le point de vue romand, à cet égard, est fort différent du point de vue des Suisses allemands. Ces derniers seraient en grande majorité d'avis que cette question ne nous concerne pas et que la récente et inutile démarche du Conseil fédéral est bien suffisante pour que notre honneur national soit sauvegardé et à l'abri de tout reproche d'égoïsme. Les Romands, par contre, estiment que nous n'avons pas fait assez ; quoique neutres, nous devons exercer en faveur de la cessation de ce scandale allemand toute notre influence et y consacrer toute notre énergie, cela par raison d'humanité d'abord, ensuite en qualité d'Etat signataire de la Convention de La Haye.

Les actes du gouvernement allemand sont en contradiction formelle avec les conventions de La Haye. Or ces conventions ont été signées par

l'Allemagne qui, une fois de plus, les considère comme de vulgaires chiffons de papier. Elles l'ont été par la Suisse également qui, partant, a le devoir de les faire respecter par tous les moyens en son pouvoir.

Contrairement à l'idée de la majorité de la commission, dont M. Albert Meyer, de Zurich, était le rapporteur, la minorité de la commission, composée de MM. Leuba, de Meuron, Peter et Ryser, proposait de donner suite à la pétition romande.

M. Marc Peter, de Genève, a prononcé un magistral discours dont nous extrayons les passages suivants :

Sans doute, nous reconnaissons que la démarche du Conseil fédéral semble donner satisfaction aux désirs des Grands Conseils de Vaud, Genève et Neuchâtel, et des 150.000 signataires de la pétition. Sans doute aussi, grâce à notre procédure parlementaire, grâce à nos sessions espacées, la question vous est présentée à un moment où elle paraît presque effacée par d'autres faits plus importants ou qui nous intéressent plus directement.

Cependant, nous estimons que les difficultés de notre ravitaillement ne doivent pas nous faire oublier l'avenir, les droits supérieurs de l'humanité et le rôle que peut et doit jouer un pays neutre, si petit soit-il, s'il a conscience de sa mission. Et c'est pourquoi nous désirons autre chose que la simple observation de l'effet fâcheux produit par les déportations, mais bien la déclaration nette et franche que le gouvernement fédéral considère ces déportations comme contraires au droit des gens.

L'enquête dont a parlé le Conseil fédéral est absolument inutile, car les déportations ne sont pas niées par l'Allemagne.

Ainsi la démarche faite à Berlin paraît amplement suffisante au Conseil fédéral qui affirme ne rien pouvoir faire de plus ; une protestation dans le genre de celle qui est demandée par les pétitionnaires et les Grands Conseils serait d'ailleurs dépourvue de sanction et par conséquent sans effet. Enfin le Conseil fédéral serait dans une situation dangereuse et délicate, s'il devait faire la protestation qui lui est demandée, cela dans un moment difficile où nos intérêts matériels sont en jeu.

Or, il est possible que juridiquement la Suisse ne soit pas tenue de protester à chaque violation des règles du droit des gens, mais il n'en est pas de même pour l'obligation morale, car il y a bien une solidarité de fait entre les nations neutres, et il est difficile de trouver en quoi le principe de notre neutralité serait violé parce que nous déclarerions que toute déporta-

tion des civils des pays envahis pour n'importe quel motif est considérée par nous comme contraire à notre conception du droit des gens et à notre interprétation de la convention de La Haye. Si l'on peut dire avec quelque apparence de raison que ni notre honneur ni notre intérêt ne sont directement en cause, on peut se demander d'un autre côté si dans le fait de laisser sans protester les procédés utilisés en Belgique et dans le nord de la France, notre honneur et notre intérêt ne sont pas directement menacés dans l'avenir.

Le 4 août 1914, dans un discours qui s'adressait plus à l'Europe qu'au Reichstag qui l'écoutait, le chancelier de l'empire allemand après avoir prononcé le fameux « Not k'nat kein Gehot » ajoutait : « Nos troupes ont déjà pénétré sur le territoire belge, ce qui est contraire au droit des gens. Le tort (je parle ouvertement) que nous causons, nous chercherons à le réparer dès que notre but militaire sera atteint. »

Le but militaire de l'Allemagne, qui n'était alors que le passage à travers un pays neutre, semble atteint depuis longtemps. Ne serait-ce pas le moment de demander au chancelier quand la réparation promise interviendra ; et si les déportations ne sont pas un singulier moyen de réparer ? Ne serait-ce pas le moment de se permettre, selon la formule de Rivier, l'expression respectueuse de notre désapprobation pour les procédés toujours pires dont on a usé envers la Belgique depuis le 4 août 1914, et depuis le printemps 1916 envers les populations civiles du nord de la France ? Nous laissons pour cela au Conseil fédéral toute latitude pour trouver la forme à donner à cette marque de désapprobation, mais nous ne pouvons pas nous contenter du simple avis de l'impression défavorable produite par les déportations, tant en Belgique qu'en France, sur l'opinion publique suisse ; nous demandons l'affirmation que ces déportations sont considérées par la Suisse comme contraires à la convention de La Haye, contraires au droit des gens, contraires aux droits de l'humanité, contraires à notre idéal républicain de justice et de liberté.

M. Daucourt, (Jura bernois) a présenté un amendement déclarant que le Conseil national, sans toutefois donner suite à la demande des cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel, approuve l'initiative prise par le Conseil fédéral à l'occasion des déportations en masse des ressortissants français et belges, et s'associe pleinement à la pensée humanitaire qui a dicté sa démarche, ainsi que les protestations gouvernementales et populaires.

## NOUVELLES SUISSES

**Un bateau cher.** — De la *Gazette de Lausanne* :

Un bateau argentin, le *Porvenir*, tonnage net 728 tonnes, déplacement 1177 tonnes, aurait été vendu à un Etat neutre d'Europe au prix de 1 million 800.000 francs. Ce navire, construit en Hollande, en 1900, transporterait actuellement une cargaison de laines à Certe. Le frêt demandé pour ce transport s'éleverait à 600 mille francs. Mais comme l'opération précitée s'est conclue durant le voyage, il y a eu lieu de conclure à une dépense réelle de 2.400.000 fr.

On se gaussait beaucoup dans les milieux maritimes de cette « extraordinaire » opération, étant donné que, pour la somme en question, on aurait pu trouver un navire tout neuf de 4000 tonnes.

La destination du *Porvenir* donne à penser que c'est la Confédération suisse qui aurait fait cette affaire. Que faut-il croire ? Aurait-on eu peur en haut lieu, du blocus sous-marin ? Ou s'imaginait-on que les navires se payent 1800 francs la tonne, alors que le prix le plus élevé qui ait encore été payé pour un bâtiment neuf n'a pas dépassé jusqu'ici, même durant la guerre, 1000 fr. tout au plus ? Il y a sûrement quelqu'un, quelque part, qui pour faire quelque chose a certainement perdu quelque peu la tête ?

**Un ministre en feldgrau.** — Le *Bund* annonce que le ministre de Suisse à Berlin, M. Haab, invité à la table royale à Munich et au thé chez M. de Hertling, président du Conseil des ministres de Bavière, portait l'uniforme de lieutenant-colonel suisse, en feldgrau !

En quel honneur cet uniforme, alors qu'il existe chez nous un costume réglementaire pour le personnel diplomatique ? Est-ce pour imiter ce qui se fait en Allemagne, où le personnel des légations endosse l'uniforme d'officier (de réserve) à toute occasion ?

**Les indemnités aux Suisses du « Sussex ».** — Le tribunal arbitral germano-suisse chargé d'examiner la question des dommages intérêts à allouer aux familles des deux Suisses qui ont perdu la vie dans le torpillage du *Sussex* a fixé les indemnités à 180.000 fr. et 46 000 fr., puis une indemnité de 6000 fr. à un troisième Suisse qui avait été blessé dans la catastrophe.

**Centre le monopole du tabac.** — Le comité central libéral démocratique suisse, réuni à Berne, après avoir entendu un rapport de M. Pignatelli, conseiller national, s'est prononcé, à l'unanimité, contre le monopole du tabac, mais pour l'imposition sous une autre forme que le monopole.



**Une Suissesse condamnée en Italie.** — Le tribunal militaire de Milan a condamné à quinze ans de réclusion une demoiselle Marie Schwarz, de Zurich, qui aurait fait de l'espionnage pour l'Allemagne.

**Suisse et Angleterre.** — La *Nouvelle Gazette de Zurich* dit que les négociations entre les gouvernements suisse et anglais sont assez avancées pour qu'on puisse annoncer que la Grande-Bretagne reconnaît la clause de la nation la plus favorisée établie dans le traité de commerce anglo-suisse et assure aux importations de Suisse les mêmes facilités qu'à celles provenant de France ou d'Italie.

## A L'ÉTRANGER

### La guerre en Europe

**Un appel au prolétariat du monde.**

Pétrograde, 29. — Le membre de la Douma, M. Tcheidze, qui a présidé le 27 mars la séance du Conseil des délégués ouvriers où fut élaboré l'appel au prolétariat mondial, a déclaré entre autres :

« Notre proposition n'est pas un rêve, car, en nous adressant aux Allemands, nous gardons nos fusils en mains. Si les Allemands négligent notre appel, nous combattons jusqu'à la dernière goutte de notre sang, pour notre liberté. Nous faisons notre proposition les armes en mains et notre appel ne veut point dire que nous soyons fatigués ou que nous demandions une paix ; le mot d'ordre de notre appel est : « A bas Guillaume. »

**Disette en Allemagne.**

Au Reichstag, à l'occasion du débat sur le budget de l'intérieur, le député Kunert, socialiste minoritaire, a affirmé qu'il existait en Allemagne une véritable famine et il a rendu l'empereur et le chancelier responsables de la guerre. Il a reproché aux classes dirigeantes d'épuiser les forces des femmes du peuple en les faisant travailler pour elles.

Le socialiste Hoch a déclaré « que la sous-alimentation dont nous souffrons a des effets effroyables. »

M. Dittmann, socialiste minoritaire, a parlé d'ouvriers qui, dans de nombreux ateliers, ont des syscopes fréquentes parce qu'ils ne sont pas assez nourris. « Il faut faire une politique qui rende possible la conclusion de la paix, et ne pas nous jeter continuellement de la poudre aux yeux. »

Kunert, à qui le directeur du Bu

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

## MADAME CORENTINE

PAR RENÉ BAZIN

Marie-Anne souleva le panier ; le douanier porta la main à son képi, et Guen se mit à marcher rapidement vers le bourg. Arrivé à l'endroit où la jetée se coude pour rejoindre le quai, il se détourna pour voir l'étranger qui lui avait ainsi fait perdre ses mots, leva les épaules et dit d'une voix radoucie, tandis qu'une sorte de contentement plissait ses joues raidies par le vent et par le sel :

— Eh ! eh ! Marie-Anne ! jolie pêche, n'est-ce pas ?

— Oui, père !

— Et je n'ai été que jusqu'à la Noire de Thomé, sais-tu ! Je n'avais qu'à moitié le cœur à mes lignes. Toujours je croyais qu'il nous était arrivé quelqu'un. Personne n'est venu ?

reau d'hygiène de l'empire avait reproché de mettre l'Allemagne et la Russie sur le même pied, s'est écrié : « Je serais bien heureux si l'Allemagne avait fait les progrès qu'actuellement la Russie a réalisés. »

**La guerre par tous les moyens**

**Un aveu à retenir.**

On mande de Berlin :

La Chambre des seigneurs a discuté une proposition demandant au gouvernement d'employer sans restriction aucune tous les moyens de combat reconnus efficaces en vue d'obtenir une paix honorable donnant des garanties pour l'avenir du pays et correspondant aux sacrifices de la nation.

Le vice-président du ministère d'Etat, M. de Breitenbach a affirmé que telles ont été déjà les pratiques du haut commandement depuis le début de la guerre. La proposition a été renvoyée à une commission spéciale.

**La mort du prince Frédéric Charles.**

Le prince Frédéric Charles de Prusse, abattu au cours d'un combat aérien au-dessus des lignes anglaises, est mort à la suite de ses blessures.

**Les Anglais auraient capturé plus de cent sous-marins.**

Le *Herald*, au sujet de la déclaration de M. Sam Hughes, concernant la capture par les Anglais du *Deutschland* et du *Bremen*, reçoit de Baltimore, une dépêche du mécanicien Palmer du vapeur *Mongolia*, revenant d'Angleterre, disant que plus de cent sous-marins allemands ont été capturés par les Anglais.

**Le « Deutschland » et le « Bremen » seraient capturés.**

D'après le *Boston Transit*, sir Samuel Hughes, dans un discours prononcé au Canadian Club, a déclaré que les sous-marins commerciaux allemands *Deutschland* et *Bremen* avaient été capturés et se trouvaient maintenant internés dans les ports britanniques.

**Navire-hôpital torpillé.**

Dans la nuit du 20 au 21, un sous-marin allemand a torpillé sans avertissement le navire hôpital *Asturia*, alors que ce navire avait tous ses feux réglementaires allumés et tous les signes distinctifs de la Croix-Rouge brillamment illuminés.

Il y a eu 31 morts, dont 11 militaires ; 39 blessés, dont 17 militaires, et

— Non, personne, répondit la jeune femme en changeant le panier de main.

— Et pas de lettres ?

— Non plus.

— Ça sera pour demain. Dommage que ton Sullian ne soit pas là, lui qui aime tant la soupe de vieilles ! Enfin, tu les porteras aux Tudy, qui sont pauvres.

— Oui, père.

Ils longèrent le quai où quelques notables moins actifs que le vieux Guen, revenus de toute navigation, même de la petite, bonnes gens à collier de barbe rude, assis sur les bornes d'amarre et les pieds sur des câbles, échangeaient avec le capitaine le grognement bref des anciennes connaissances du même port. Ils baissaient la tête, balbutiaient un bonjour, et laissaient passer avec la belle indifférence d'un navire qui en croise un autre.

Guen, au milieu du port, inclina à droite, entra dans un petit cul-de-sac qui formait une place minuscule au-devant de sa maison, passa sous l'auvent couvert d'ardoises épaisses d'un bleu gris, qui tremblaient, les jours de tempête, comme un clavier de castagnettes, et ouvrit la porte.

12 manquants, dont une infirmière et une femme de chambre.

Un radiotélégramme allemand a annoncé mercredi ce coulage parmi les exploits des sous-marins allemands.

**La rupture germano-américaine.**

34 régiments américains sont appelés.

Le ministère de la guerre a appelé, pour service fédéral, quatorze régiments de la Garde Nationale de divers Etats.

Indépendamment des troupes appelées, vingt régiments d'infanterie ont été mis sur pied mardi avec cinq bataillons de la garde nationale pour la protection de la propriété, en cas de désordres intérieurs. Ces troupes proviennent des Etats de l'Ouest et du Centre-ouest.

**Le rôle de la tsarine.**

**Pourquoi la femme du grand-duc fut arrêtée sur l'ordre de Protopopof.**

Le grand-duc Paul a fait à un groupe de journalistes de Pétrograde les révélations suivantes :

L'ex-tsarine intervenait constamment dans les questions militaires. Elle a été pour beaucoup dans le retrait de commandement du général Rouski, décision qui a été prise malgré les protestations des grands-ducs et les instances de l'impératrice douairière.

J'ai refusé ainsi qu'on me le demandait, de faire venir la garde du front à Pétrograde pour y combattre les révolutionnaires.

Ma femme et ma fille ont été arrêtées sur l'ordre de Protopopof, à la suite d'une séance de spiritisme, au cours de laquelle l'esprit de Rasputine réclamait ces arrestations pour venger son assassinat !

Ces révélations, qui jettent un nouveau jour sur les pratiques odieuses de l'ancien régime, produisent une très vive impression.

## CANTON DE FRIBOURG

**La démobilisation de la 2<sup>e</sup> division.** — On apprend de source autorisée, mais non officielle, que les troupes de la 2<sup>e</sup> division seront démobilisées le 28 avril.

**Office de ravitaillement et de surveillance.** — Le Commandant de l'armée mettra prochainement à la disposition des cantons, plus spécialement pour les agriculteurs de la plaine, un certain nombre de chevaux militaires, pour les labours du printemps.

Pas de lettres ! Cela le tourmentait un peu. Pourquoi Corentine n'avait elle pas écrit, ni Sullian ?

Selon son habitude, quand il rentrait de la pêche, il s'assit à califourchon sur une chaise et alluma sa pipe, tourné vers le maigre feu qui faisait bouillir la marmite. — Je sors, père, dit Marie Anne ; je vais chez les Tudy.

Quand elle eut refermé la porte, la longue salle enfumée redevint aux trois quarts obscure. Une seule fenêtre l'éclairait, petite et grillagée, à droite de l'entrée. Il faisait nuit de bonne heure dans cette pièce basse, qui servait de cuisine et de magasin de pêche au capitaine. Une table, des chaises, des filets, des lignes roulées sur des lièges, une paire d'avirons pendus au mur, une voile neuve dans un angle, c'était tout l'ameublement. Par prévision, depuis quatre jours, on avait dressé dans le fond un lit de bois pour le capitaine ; si les Jerseyais allaient arriver ! La chambre du capitaine, là-haut, était prête à les recevoir. Mais non, rien, pas de nouvelles !

Pourquoi se tourmenter, cependant ? Corentine était comme cela, capricieuse, irrégulière. N'allait-elle pas se décider tout à coup et sans prévenir ? Il la connaissait bien, sa Corentine ! Si elle allait revenir au pays, là, chez lui ! A cette pensée qu'il avait eue pourtant bien des fois, Guen sentit son cœur se troubler.

Les agriculteurs qui auraient besoin de ces attelages sont priés de bien vouloir s'inscrire auprès des secrétaires communaux, qui transmettront ensuite les inscriptions pour le 5 avril au plus tard à l'office cantonal de ravitaillement.

**Incendie.** — Un incendie a éclaté, à Grolley, entre Payerna et Fribourg, un vaste bâtiment de ferme, évalué à 40.000 francs, propriété des frères Page. Le bétail a été sauvé. Par contre le mobilier et une grande quantité de foin sont restés dans les flammes. On croit à la malveillance.

## GRUYÈRE

**C. E. G.** — Les C. E. G. ont enregistré, en février dernier, une recette de 63.756 fr. (59.064 fr. en février 1916). Pour les deux premiers mois écoulés de 1917, la recette a été de 121.349 fr. ; elle était de 108.722 fr. en 1916 ; il y a donc une augmentation de 12.627 fr. sur les deux mois correspondants de 1916.

**Une soirée de bienfaisance.**

L'hiver n'a pas de fin, la guerre prolonge : denrées, combustibles, vêtements atteignent des prix toujours plus élevés... Que d'inquiétudes et de privations pour les familles pauvres qui, de plus en plus nombreuses, sollicitent les secours des sociétés de charité !

C'est pour permettre d'alléger les souffrances des malheureux, qu'un groupe de jeunes gens de la *Persévérance* a bien voulu se dévouer et entre à l'étude un drame émouvant dont l'exécution est fixée au dimanche 25 Quasimodo.

Après les épreuves de Carême, ceux qui en ont les moyens, auront à cœur de participer à une œuvre charitable tout en encourageant des acteurs chez qui la valeur n'attend pas le nombre des années.

**Conférence.** — Sous les auspices du Département cantonal de l'Agriculture, la Société fribourgeoise d'horticulture donnera une conférence dimanche 1<sup>er</sup> avril, à 2 1/2 heures après-midi, dans le bâtiment de l'école des filles.

Sujet : *Culture potagère.*

Les ménagères sont priées d'assister à cette

**Médecin-vétérinaire.** Aloys Jaquet, d'Estavay-le-Lac, passe avec grand succès la qualification de médecin-vétérinaire de Berne. Nos félicitations.

**Marché hebdomadaire.** Les prix du marché de Gruyère variés. Toutefois, la cotation s'est fait en faveur des porcelets qui, pour les sujets, ont atteint 110 francs. En outre, les veaux, derniers, sont revenus à 120 francs. Les moutons ont atteint 120 francs. On n'a amené sur le marché que deux porcs gras, vendus à 120 francs. En somme, situation satisfaisante.

**Le recensement de la commune.** Le recensement de la commune a eu lieu le 24 mars, à 2 heures, 2 moutons et 79 porcs. Sous les Halles, nos félicitations.

## Mises

**La Commune de Gruyère.** de fin de bail et pour l'année communale, soit l'année grande salle pour Sociétés, grange, écurie, etc. Par sa belle situation, une clientèle assurée, ces à tout preneur sérieux. Les mises auront lieu à l'établissement, le samedi après-midi. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à MOSSU, syndic, à Broc, le 28 mars 1917.

## Communes

**La Commune de Broc.** de bail et pour le terme de l'année communale, soit l'année grande salle pour Sociétés, grange, écurie, etc. Par sa belle situation, une clientèle assurée, ces à tout preneur sérieux. Les mises auront lieu à l'établissement, le samedi après-midi. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Louis MOSSU, syndic, à Broc, le 28 mars 1917.

## scierie

aux conditions établies. Par son installation, à proximité de la route cantonale, il peut procurer de sérieuses facilités. Pour prendre connaissance, s'adresser à M. Louis MOSSU, syndic, à Broc, le 28 mars 1917.

## Boucher

Nous avons l'avantage de vous offrir une boucherie de notre service. M. Henri Baudere, du 1<sup>er</sup> avril a. c. Prière de reporter s'adresser à M. Louis MOSSU, syndic, à Broc, le 28 mars 1917.

## Société

Me référant à l'avis des connaissances et à mon compte, à date du 1<sup>er</sup> avril 1917, je prie de reporter s'adresser à M. Louis MOSSU, syndic, à Broc, le 28 mars 1917.

A partir du 1<sup>er</sup> avril, les bulles seront fermées pendant les trois jours de la semaine la pharmacie qu'on trouve à Gruyère.

## MISES

**Lundi 2 avril prochain.** à Monteban, sera exposé en vente, par voie de vente, soit : 2 vaches, 1 taureau, 3 génisses portantes, 1 veau, 1 porc, 1 bœuf de 2 ans. Tout ce bétail sera vendu à 2 heures. Samedis, le 24 mars 1917.



Les ménagères sont vivement enga- gées à assister à cette conférence.

**Médecin-vétérinaire.** — M. Aloys Jaquet, d'Estavannens, vient de passer avec grand succès ses exa- mens de médecin-vétérinaire à l'Uni- versité de Berne. Nos sincères félici- tations.

**Marché hebdomadaire.** — Les prix du marché de jeudi n'ont guère varié. Toutefois, une légère aug- mentation s'est fait sentir sur le prix des porcelets qui, pour de très beaux sujets, ont atteint 110 fr. la paire.

En outre, les veaux, très chers jeudi dernier, sont revenus à 2 fr. 10 le kilo. Les moutons ont atteint 1 fr. 80 le kilo. On n'a amené sur le marché que deux porcs gras, vendus à 2 fr. 80 le kilo. En somme, situation stationnaire.

Le recensement municipal a constaté la présence de 24 veaux, 1 chè- vre, 2 moutons et 79 porcelets.

Sous les Halles, nos ménagères ont

pu s'approvisionner d'œufs à raison de 2 fr. à 2 fr. 30 la douzaine, et de beurre à 5 fr. 40 et 5 fr. 60 la kilo. Prix inchangés pour les fruits et les légumes de la saison.

**A Noël les moucherons, à Pâques les glaçons.** — Si le proverbe dit vrai, nous pouvons nous attendre au statu quo pendant quel- que temps encore. En effet, à Noël il faisait très doux. Il fera donc froid à Pâques. Et cette fête n'a lieu que dans dix jours. Ce n'est guère réjouis- sant.

Espérons toutefois que le printemps fera aussitôt après son entrée triom- phale et qu'il se défendra victorieuse- ment contre les contre-attaques de son éternel ennemi l'hiver.

**ÉTAT CIVIL DE BULLE**

— Naissances. —

Mars, 4. — Murith Jean-Christophe-Al-

bert, fils de Emile, comptable, de Gruyères et Morlon, et de Gabrielle, née Remy.

10. — Charrière Jacques-Xavier, fils de Louis, agriculteur, de Cerniat, et de Séra- phine, née Bapat.

14. — Comte Frieda-Marie-Louise, fille de Auguste, fabricant de biscuits, de Ro- mont, et de Catherine, née Dubey.

— Décès. —

Mars 3. — Débieux Hélène, fille d'E- tienne, fille de magasin, de Massonnens, 18 ans.

3. — Vuarnoz Robert, fils de Alfred, de Corserey, 9 mois.

5. — Remy Frieda, née Welti, épouse de Victor, de Charmey, 39 ans.

7. — Buchs Julie, née Roulin, épouse de Pierre, de Bulle, Marsens et Bellegarde, 51 ans.

12. — Beaud Placide, veuf de Julie, née Menoud, du Crêt, 75 ans.

15. — Déforel Vincent, fils de Emile, de Vuadens, 45 jours.

15. — Menoud Lydie, née Sudan, épouse de Hilaire, de La Joux, 58 ans.

Les familles REMY et REICHLER-RE- MY, à Bulle, remercient vivement le véné- rable Clergé, les Autorités communales et paroissiales, la Société de chant d'Orsonnens et de Chavannes s./Orsonnens, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion du décès et des obsèques de

Monsieur l'Abbé

**François-Xavier REMY**

Révérénd Chapelain à Chavannes-sous-Orsonnens.

**M. B., pasteur**

nous écrit : « Je suis émerveillé de l'effi- cacité des Pastilles Wybert-Gaba contre l'enrouement, la toux, les catar- rhes, etc. Elles sont sans rivales. Adres- sez-moi immédiatement, je vous prie, deux boîtes de Pastilles Gaba véritables. »

Exigez les véritables Pastilles Wybert- Gaba, invariablement en boîtes bleues. En vente partout.

**GRUYÈRE**

Les C. E. G. ont en février dernier, une recette de 59,064 fr. en février 1917, la recette a été de 108,722 fr. ; elle était de 108,722 fr. ; elle a donc une augmen- tation de 327 fr. sur les deux années de 1916.

Créée de bienfaisance n'a pas de fin, la guerre denrées, combustibles atteignent des prix toujours Que d'inquiétudes et de pour les familles pauvres en plus nombreuses, cours des sociétés de char-

permettre d'alléger les des malheureux, qu' jeunes gens de la Persé- a voulu se dévouer et met un drame émouvant dont est fixée au dimanche de

épreuves de Carême, ces moyens, auront à com- r à une œuvre charitable ourageant des acteurs che- r n'attend pas le nombre

ence. — Sous les ausp- rtement cantonal de l'A- la Société fribourgeoise e donnera une conférence avril, à 2 1/2 heures aprè- le bâtiment de l'école des

ilture potagère. it-elle pas se décider tout à prévenir? Il la connaissait- tine! Si elle allait revenir au- lui! A cette pensée qu'il avait bien des fois, Guen sentit son- ler.

aimait bien, Corentine! Il l'a- me d'un amour de prédilec- e était jeune fille et qu'on le- nt à cause d'elle. Au retour- age, il la trouvait embellie. Il orgueil qu'il pourrait lui don- sez ronde pour une fille de- ine, vingt mille francs, et- echerchée par quelque breva- un beau navire à vapeur, un- urait voulu être, lui.

it été son grand chagrin bien- é. Il ne lui en avait pas gar- é. L'avait excusée tant qu'il avait- Attendez, laissez venir le- s tard, quand, répudiée, chas- e, réfugiée à Perros pendant e déroulait, elle était en bulle- s de tant de mauvais cours- ant de répéter : « On n'a pas on a été trop dur avec Coren- dur! »

(A suivre.)

**Mises d'auberge.**

La Commune de BROC met en location, pour cause de fin de bail et pour le terme de 6 ans, son Auberge communale, soit l'Hôtel-de-Ville, avec ses dépendances : grande salle pour Sociétés où a lieu la réunion des assem- blées, grange, écurie, jardins, etc. Par sa belle situation au milieu d'un village industriel et une clientèle assurée, l'Hôtel peut produire de réels bénéfices à tout preneur sérieux. Les mises auront lieu dans une salle particulière du dit établissement, le samedi 14 avril 1917, à 2 heures de l'après-midi. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Louis MOSSU, syndic, à Broc.

**Commune de Broc.**

La Commune de Broc met en location, pour cause de fin de bail et pour le terme habituel de 3 ans, sa scierie communale aux conditions établies par le cahier des charges.

Par son installation et sa situation exceptionnelle à proximité de la route cantonale et du chemin de Mothélon, elle peut procurer de sérieux avantages à tout preneur actif. Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adres- ser à M. Louis MOSSU, syndic, qui renseignera.

**Boucherie-Charcuterie.**

Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle que notre service de boucherie a été remis à M. Henri Baudère, qui l'exploitera en son nom à partir du 1<sup>er</sup> avril a. c. Prière de reporter sur notre preneur la confiance qui nous fut témoignée.

Société Coop. de Consommation, BULLE.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'honneur d'annoncer à mes connaissances et au public en général que je reprends à mon compte, à dater du 1<sup>er</sup> avril, la Boucherie-Charcu- terie Coopérative, Place de l'Union, à Bulle.

Par un service prompt et soigné et des marchandises de première qualité, j'espère mériter la confiance que je sollicite. Se recommande, Henri BAUDÈRE.

**AVIS**

A partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, les pharmacies de Bulle seront fermées à tour de rôle les dimanches et jours fériés, pendant toute la journée. Un avis inséré dans les trois journaux de la localité indiquera chaque semaine la pharmacie qui sera de service.

**MISES PUBLIQUES**

Lundi 2 avril prochain, à 1 heure du jour, devant son domicile à Monterban, Semsales, Xavier Grand, feu François, exposera en vente, par voie de mises publiques, tout son bétail et ché dall, soit : 2 vaches, 1 taure et 2 génisses portantes pour le mois de mai, 3 génisses portantes pour l'automne, 2 génisses de 15 mois et 1 veau de 2 ans. Tout ce bétail est pie-ronge. Paiement comptant. Semsales, le 24 mars 1917.

Xavier GRAND.

Bulle, pharmacie d'office DIMANCHE 1<sup>er</sup> AVRIL Pharmacie STRÉBEL

**On demande**

jeune homme pour soigner les chevaux et tra- vailler la campagne. 50 fr. par mois. J. Dugerdil, Satigny (Ge- nève).

**Cabinet dentaire H. DOUSSE**

Chirg.-dentiste. BULLE Travaux modernes. Opérations sans douleurs. Téléphone 42.

Brosses pour arbres. Echenilloirs. Couteaux à greffer. Mastie L'homme Lefort. Racleurs pour arbres. Séateurs. Seles pour arbres. Cerclorets. Crocs à fumier. Fourches à fumier. Griffes de jardin. Pelles carrées. Piochards. Râteaux en fer. Râteaux en bois. Racleurs de jardin. Triendines. Transplantoirs. Trappes à taupes. Couteaux de tanniers. Vannes à purin.

**EMILE MORARD** Fers et Quincaillerie. BULLE Téléphone 122.

**Clochettes et Sonnailles**

Le soussigné se charge, comme du passé de la soudure garantie des clochettes et sonnailles aux prix les plus avantageux.

Jean Firmann-Castella BULLE

**On demande**

une fille de toute confiance pour la tenue d'un ménage. S'adresser sous P 613 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On prendrait quelques

**vaches en hivernage**

d'ici à l'apée. S' dresser sous P 602 B, à Publicitas S. A., Bulle.

**Goudron Burnard** extrait du meilleur pin de Norvège, 30 ans de succès contre Rhumes, Catarrhes, Toux, Bronchites. 1 fr. 50 dans toutes pharmacies.

A remettre de suite **logement** de 3 chambres, chambre de bains et dépendances. S'adresser sous P 593 B, à Publicitas S. A., Bulle.

**On demande** une jeune fille, brave et hon- nête, pour aider au ménage et au Café. S'adresser sous P. 595 B, à Publicitas S. A., Bulle.

**A VENDRE** une certaine quantité de **PLANCHES** propres pour la menuiserie, ainsi que du bois de charpente, chez M. Pasquier Jean, feu Pierre, Maules.

**On demande à acheter 3 chars de fumier** livrable 10 avril. Paiement au comptant. S'adresser sous P 667 B, à Pu- blicitas S. A., Bulle.

**On donnerait à faner** de 10 à 20 poses entre La Tour et Broc. S'adresser sous P. 612 B., à Publicitas S. A., Bulle.

**On donnerait à faner** en foin et regain, une trentaine de poses. On fournira faucheuse, chevaux et chars. S'adresser sous P 610 B, à Pu- blicitas S. A., Bulle.

**ON DEMANDE** pour la Savoie, saison d'été, un **bon fruitier.** Gros gage. S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle.

**Bonne fille de cuisine** est demandée à l'Hôtel-de- Ville, Broc.

**Bonne servante de campagne** est demandée; entrée immé- diate. S'adresser sous P. 582 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Pour séjour d'été, on cherche dans la Gruyè- re, en endroit bien situé et exposé au soleil, si possible avec jardin,

**appartement moderne** de 2 à 3 pièces meublées entièrement ou en par- tie, évent. avec pension dans famille honorable. Offres avec prix sous chiffres P 21486 C, à Pu- blicitas S. A., Bulle.

**A louer** de suite jolie chambre meu- blée. S'adresser au bureau du journal

**A vendre 5 chevaux** et **2 gros tombereaux** neufs, de 1/2 m<sup>3</sup> chez Alfred Mange, Hôtel-de-Ville, Rougemont.

**Atelier de mécanique** du canton, produisant bon ou- vrage

**cherche capitaux** pour donner extension. Sérieuses garanties. Part aux bénéficiaires. Bailleur de fond pourrait avoir emploi actif dans la mai- son, pour comptabilité ou autre partie. S'adresser par écrit sous P 1541 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**On cherche** homme d'un certain âge ou un jeune homme de 17 à 18 ans pour soigner 2 vaches et s'oc- cuper du jardin. Faire offres, avec prétentions, à M. E. Thorimbert, Plan les- Quates, près Genève

**Persil lave tout seul!** Soudé à blanchir, Henco



**Avant de faire vos achats, consultez mes prix et qualités très avantageux.**  
**C. WOLTER-MÆRI, Fabrique d'Horlogerie, LA CHAUX-DE-FONDS**

Envoi contre remboursement. — Echange admis. — Envoi à choix en Montres et Bijouterie.

**Montres pour Hommes**

Garantie par écrit pour 3 ans.

- N° 201. Remontoir ancre, boîte élégante et solide, en métal, acier ou imitation vieil argent, fr. 5.75
- N° 207. Remontoir ancre, à secondes, boîte élégante et solide, en métal, acier ou imitation vieil argent, excellente qualité, fr. 7.75
- N° 107. Remontoir de précision ancre, 15 rubis, boîte métal solide, mouvement supérieur, fr. 17.50
- N° 204. Remontoir cylindre, argent galonné, bon mouvement, 6 rubis, fr. 12.50
- N° 209. Remontoir cylindre, forte boîte, argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis, fr. 17.50
- N° 115. Remontoir cylindre, forte boîte, argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis, fr. 20.—
- N° 217. Remontoir ancre, boîte argent blanc ou galonné, cuvette argent, 15 rubis, très soigné. Qualité II, fr. 20.— Qualité I, fr. 25.—

**Montres pr. Dames**

Garantie par écrit p. 3 ans.

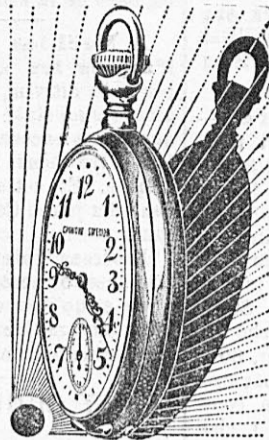
- N° 203. Remontoir cylindre, boîte acier oxydé. Qualité II, fr. 8.50 Qualité I, fr. 12.50
- N° 213. Remontoir cylindre, argent blanc ou galonné, 6 rubis fr. 12.50
- N° 215. Remontoir cylindre, argent galonné, cuvette argent, 8 rubis, fr. 15.50
- N° 214. Remontoir cylindre, argent galonné, cuvette argent, 10 rubis, fr. 17.50
- N° 212. Remontoir cylindre, forte boîte argent galonné, cuvette argent, 10 rubis, fr. 20.—
- N° 315. Remontoir cylindre, boîte extra forte, argent galonné, gravé riche avec incrustation or; cuvette arg., 10 rubis, très soigné, fr. 25.—

**RÉVEILS**

de précision.

Garantie par écrit pr. 3 ans.

- N° 245 Réveil de précision « Général Wille », hauteur 22 cm., boîte nickelée, grande cloche avec le portrait du Général Wille et couleurs suisses et inscription « Souvenir de l'occupation des Frontières 1914 1915 ». Très forte sonnerie, fr. 6.50
- N° 363. Réveil de précision « Wolter Mæri », hauteur 19 cm., très forte sonnerie par 4 cloches, fr. 7.— avec cadran lumineux, 30 ct. en plus.



Grand catalogue de luxe p. montres, chaînes, bijouterie, réveils et régulateurs gratis et franco.

- RÉGULATEURS marchant 15 jours avec superbe sonnerie. Garantie par écrit pour 5 ans.**
- N° 661. Régulateur Suisse, hauteur 110 cm., fr. 37.50
  - N° 1175. Régulateur Moderne, hauteur 64 cm., fr. 27.50
  - N° 635. Régulateur Suisse, hauteur 90 cm., fr. 28.50
  - N° 500. Régulateur Réclame, hauteur 80 cm., fr. 19.90

**GRAINES -- SEMENCES**

Graines potagères en tous genres.

Petits oignons à replanter.

Graines fourragères.

Mélanges pour tous sols.

Fenasse - Trèfle - Esparcette.

avoine du pays à semer - Blé - Seigle - Orge.

Engrais chimiques - Sel de potasse.

**CROTTI Frères, BULLE.**

**Maison de chaussures**



En vue des prix élevés des cuirs nous vous offrons des avantages considérables. Demandez notre catalogue, s.v pl.



**BRUHIMANN & Cie**

**Poudre MAYOR**

le plus puissant tonique, dépuratif et anti-tiépédémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour

Soleils fabricants: Alf. DELISLE & C<sup>e</sup>, Lausanne. Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus. Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR. Prix: fr. 2.50 le paquet; par 6 paquets, fr. 2.30, franco.

**AMEUBLEMENTS**  
**M. BRODARD, tapissier**  
**BULLE, Rue de la Promenade.**

Lits complets, canapés, fauteuils, chaises, chaises pour enfants, trousseaux complets, stores et rideaux.

Grand choix de pousettes dans tous les prix et en tous genres.

Réparations de lits et canapés à prix modérés.

Dépôt des célèbres

**Machines à coudre „Helvétia“.**

**AU PROGRÈS**  
**BULLE**

Grand choix de Confections pour Hommes.

- Série I Complots fantaisie, Fr. 39.—
- » II » » » 49.—
- » III » noirs et fantaisie, » 59.—
- » IV » noirs, bleus et fantaisie » 69.—

Immense choix de :

**COMPLETS Communion et Confirmation.**

Enorme choix de **DRAPERIES** en tous genres.

Grand choix de :

**Manteaux et Pélerines en caoutchouc.**

Chapeaux, Chemises, Faux-cols, Cravates, etc.

Se recommande,

**M. PICARD.**

Le plus puissant Dépuratif du sang, spécialement approprié à la

**Cure de printemps**

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

**THE BÉGUIN**

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc., qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ou-vertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte Fr. 1.50 dans toutes les pharmacies. Dépôts à Bulle: PHARMACIES GAVIN et STRÉBEL.

Demandez notre catalogue gratuit.

**Maison de chaussures**  
**ROD. HIRT & FILS**  
**LENZBOURG**

En votre propre intérêt, vous achetez au plus tôt de la chaussure, les prix de matières augmentent toujours.

**ENGRAIS**

Dès ce jour, important stock disponible. Sel de potasse K 30, Kaïnite, etc. Engrais complets divers pour prairies, Céréales, Pommes de terre. Engrais et acides pour le purin.

Chez **E. GLASSON & Cie, BULLE**

Palézieux, La Verrerie, Vaurins, Château-d'Oex.

**On paie très cher**

laine tricotée, chiffons, métaux.

Fer et fonte, 12 et 15 fr. 100 kg.

On se rend à domicile.

**DELALOYE Alfred,**  
 rue de Vevey,  
**BULLE.**

**Nervosan**

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre la nervosité, l'abattement, l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus intense de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5.— En vente dans toutes les pharmacies.

**A louer**

2 chambres meublées indépendantes, maison Vial, rue de Moléson, Bulle.

**Peaux de lapins**

sont toujours achetées aux plus hauts prix par

**Paul Heymann,**  
 Ahornstr. 8, Bulle.

**VOUS TOUSSEZ??**

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

**BONBONS DES VOSGES**

Aux bourgeois de sapins des Vosges, souverains contre

rhumes, toux catarrhales.

Déposé. Goût agréable. En vente partout 20 ans de succès.

AVIS: Se méfier des imitations, les gens ne portent pas le mot VOSGES inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants: BRUGNON et PASCHE, Genève.

**ON DEMANDE**

bonnes ouvrières pour le fil, travail chez elles. S'adresser: Maison Durand, Montreux.

**On prendrait des moutons en estivage**

au prix de 4 fr.; à prendre à La Tour-de-Tréme. S'adresser à Séraphin Mooser, Bellegarde.

**MÉNAGÈRES IL n'YAXA**



pour faire briller instantanément tous vos ustensiles ou accessoires métalliques. Produit suisse supérieur. EN VENTE PARTOUT. FABRIQUE L'AIGLE, YVERDON.

**Docteur ALLEMANN de retour.**

**ON DEMANDE**

un domestique de bonne conduite et sachant traire. S'adresser sous P 581 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Bibliothèque cantonale  
 36<sup>me</sup> Année. — N°  
 ABONNEMENTS  
 Suisse . . . 1 an, Fr. 4.30  
 . . . 6 mois » 2.30  
 Etranger . 1 an » 9.—  
 . . . 6 mois » 5.—  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste.  
 Coup d'Etat, coup  
 Nous avons relaté les  
 noués à l'occasion d  
 romande de protesta  
 contre les déportatio  
 dans le Nord de la Fra  
 gique. S'il y avait qu  
 justifié, pour qui n'est  
 la politique impériale,  
 protestation de cette  
 être humain qui a du c  
 soin de maudire les  
 actes sans pareils d  
 éprouve la nécessité d  
 ser, de les clouer au pi  
 universelle.  
 Tout ce qui est con  
 des gens devient un da  
 qui, en somme, ne vi  
 tous qui par le droit d  
 inutile, semble-t-il, de  
 nous ne pourrions, par  
 ces, conserver intég  
 indépendance. Cette ind  
 est garantie par les t  
 par le droit des gens e  
 et les autres ont été e  
 niquement violés par  
 ce qui regarde la Belg  
 heureuse cœur, et  
 françaises envahies.  
 Nous avions donc, n  
 ment par devoir d'hum  
 notre propre intérêt;  
 rappeler notre puis  
 respect des règles de l  
 respect des traités et  
 Voilà pourquoi la Suis  
 nime a proposé la pr  
 fait l'objet d'un imp  
 Conseil national. Voi  
 représentants se sont  
 pions du droit violé,  
 foulée aux pieds, de  
 dance et de notre séc  
 Nous avons parlé d  
 saine. Est-ce cet objec  
 l'initiative de la déput  
 Qui le sait? On ne  
 empêcher de conetat  
 point notre politique  
 montrée condescenda  
 voisins du Nord. De  
 respectueuses protes  
 fait entendre, lorsqu  
 saient systématiquem  
 leurs obligations touch  
 tures de fer et de cha  
 même trouvé des pe